

 RÉGION WALLONNE Zone de prévention d'une prise (des) prise(s) d'eau souterraine (activités réglementaires) <u>RÉGION WALLONNE</u>	Cadre réservé au(x) titulaire(s) du (des) permis d'environnement portant sur la (les) prise(s) d'eau (facultatif) 1. Nom(s) du (des) titulaire(s), de (des) l'exploitant(s) 2. Sigle de la (des) société(s) 3. Numéro de référence de(s) la prise(s) d'eau	EN CAS D'ACCIDENT, PRÉVENIR : 1. «Nom du (des) titulaire(s) du (des) permis d'environnement portant sur la (les) prise(s) d'eau» : «n° de téléphone de la personne à contacter» 2. RÉGION WALLONNE - S.O.S. POLLUTION : 070/23.30.01 3. La Protection civile : Service 100
---	---	--